

de la filasse et le directeur local de la filature de Portage-la-Prairie m'ont toujours traité avec la plus grande courtoisie et m'ont toujours prêté leur concours sans réserve. A mon sens, il importe que la filature continue de fonctionner à plein rendement, car il s'agit d'une industrie qui peut rendre de grands services à l'Ouest canadien en démontrant que cette région convient à la culture de ce genre de lin.

Je le répète, tous les gens de la région s'enorgueillissent de la filature. Nous avons foi en son avenir et nous sommes convaincus que l'Ouest en bénéficiera. Nous espérons donc que loin de ralentir ses travaux elle devrait en accroître la portée.

Je veux maintenant dire quelques mots de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Je serai bref car je dois avouer en toute franchise que je n'en sais pas grand chose. Toutefois, je désire formuler quelques observations, car je crois que le ministre de l'Agriculture se demande s'il doit y apporter des modifications ou présenter une loi nouvelle à la présente session. Les cultivateurs de notre région, qui sont assez prospères, estiment que les cultivateurs du Manitoba ne bénéficient guère de la loi. Ils ne poussent quand même pas l'égoïsme jusqu'à réclamer la suppression de la déduction de 1 p. 100 opérée sur le prix de vente de leurs céréales, mais ils estiment que le règlement des réclamations devrait s'effectuer séparément et non pas en bloc comme c'est le cas actuellement. Ils veulent également qu'on insère dans la loi une disposition autorisant les cultivateurs de l'une quelconque des provinces à se retirer du programme s'ils le désirent. Je ne sais comment on pourrait procéder, mais j'imagine qu'il faudrait obtenir la permission de la province. Quoi qu'il en soit, j'aimerais qu'on songeât à insérer dans la loi une dispositions autorisant les cultivateurs du Manitoba à retirer leur adhésion au programme s'ils le désirent. Je suis porté à croire que s'ils pouvaient se retirer ils le feraient, et c'est certes vrai de la plus grande partie de la région que je représente, à moins que la loi ne soit modifiée de manière à tenir compte des réclamations individuelles plutôt que des réclamations globales, comme le prescrit le régime actuel.

Les dégrèvements d'impôt annoncés par le ministre dans son budget n'ont rien d'extraordinaire. Nous avons le droit de nous attendre au moins à cela. C'est tout de même un pas dans la bonne voie, nonobstant ce qu'en pense l'honorable représentant de Restigouche-Madawaska (M. Michaud).

En terminant, je prie le ministre et son ministère de faire en sorte que le Gouvernement s'efforce de réaliser des économies au

cours de l'année, afin que les finances de l'Etat soient en bon état l'an prochain, comme elles devraient l'être présentement. Il pourrait alors accorder de nouvelles réductions non seulement d'impôt sur le revenu mais d'impôts vexatoires,—taxe de vente et autres,—qui pèsent si lourdement sur les contribuables.

M. M. E. McGARRY (Inverness-Richmond): Je commencerai mes observations en félicitant cordialement le ministre des Finances (M. Abbott) qui nous a présenté un excellent budget d'une manière lucide et impressionnante. Le ministre a apporté un message encourageant à la Chambre, aux contribuables, aux industriels et à tous ceux qui s'intéressent à l'économie de la nation, et il l'a présenté si clairement que toutes les personnes intelligentes peuvent l'interpréter et le comprendre; aussi, suis-je certain qu'elles l'apprécieront à sa juste valeur. Je prétends, comme le ministre l'a reconnu lui-même, que la préparation d'un budget comme celui-ci, avec tout ce qu'il renferme de bon, a été relativement facile du fait qu'il a trouvé le ministère des Finances et l'économie nationale en très bon état. Nous en sommes redevables à la direction efficace de son prédécesseur et aux différentes régies qui ont maintenu les prix bas et les ont empêchés d'atteindre des sommets désastreux.

Je désire féliciter l'honorable représentant de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) de son excellent discours. Je m'associe à l'expression de sympathie que lui adressait mon collègue, l'honorable représentant d'Halifax (M. Isnor). Plus encore que les membres de son propre parti nous avons compati avec lui, sachant qu'il était indisposé ce jour-là et qu'on lui avait imposé une insupportable corvée. On le chargea de tisser une critique constructive alors qu'on savait parfaitement qu'il n'en avait ni la chaîne ni la trame. Si habile que fût le tisserand, il manquait de matière.

L'honorable député de Muskoka-Ontario a tracé un bien sombre tableau de notre économie et de notre industrie. Mais il a mal diagnostiqué l'état de la nation. Quant à son pronostic, je lui dirai qu'en médecine surtout mais aussi en politique, une erreur de diagnostic fausse en même temps le pronostic.

Il a eu tort de peindre en noir notre situation économique; car il sait parfaitement, comme le savent aussi nos concitoyens et le monde entier, que notre situation économique est très solide. Il faut qu'elle le soit. Après un délai relativement court, après une guerre extrêmement épuisante, un million de ci-devant militaires travaillent aujourd'hui dans l'industrie. Notre commerce extérieur n'a jamais été si florissant. Les comptes d'épargne ont énormément augmenté depuis 1939. On sous-